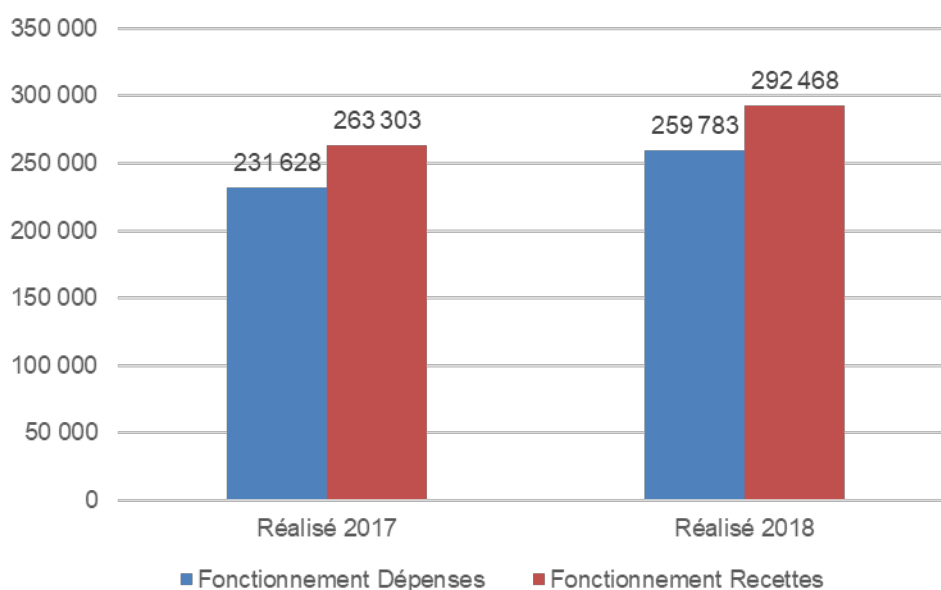


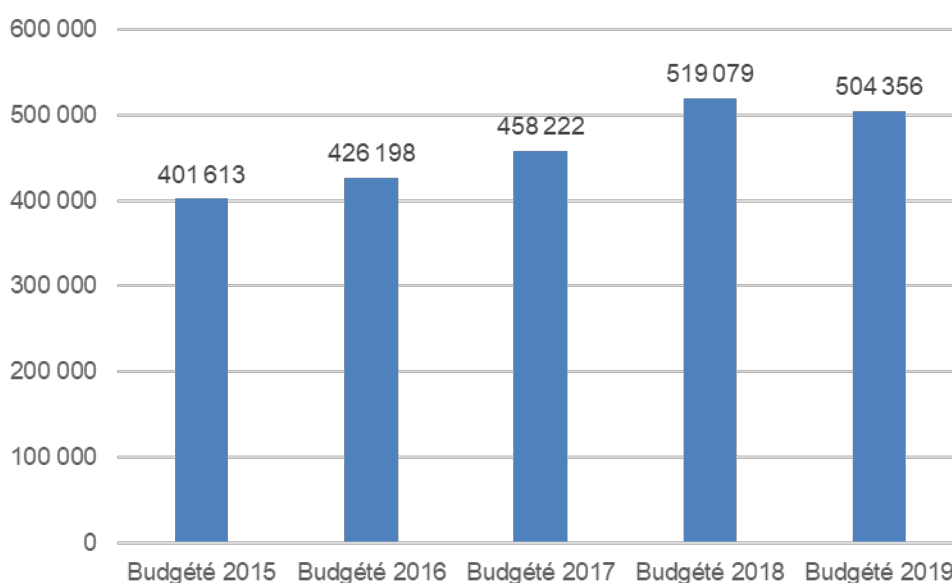


Fonctionnement - Dépenses et recettes réelles -  
Comparaison 2017-2018



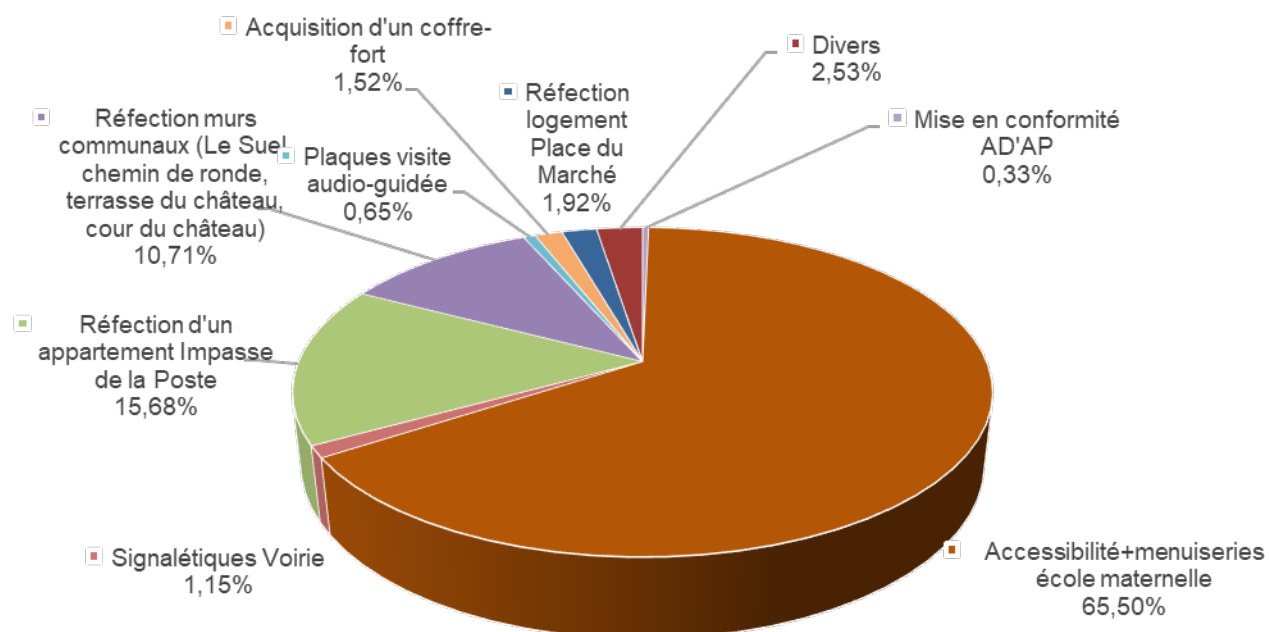
Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 12% principalement en raison de la municipalisation du service de restauration scolaire en septembre 2017, auparavant assuré par l'APER. Les recettes de fonctionnement ont augmenté dans le même temps de 11%. L'excédent de fonctionnement est de 32685€, en hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente.

Budget de fonctionnement – Evolution 2015 - 2019



Le budget de fonctionnement communal a connu une hausse constante sur les 3 premières années, puis une hausse plus prononcée en 2018 compte tenu de la hausse des charges de personnels liée à la municipalisation du service de restauration scolaire et du service périscolaire à la rentrée 2017, ainsi que de la réintégration d'opérations courantes liées à la disparition du budget dédié à l'eau et à l'assainissement au 1er Janvier 2018.

## Répartition des dépenses réelles d'investissement 2018



La mise en accessibilité et la rénovation des menuiseries et peintures de l'école maternelle couvre près de 2/3 des dépenses d'investissement. Une subvention de près de 29000€ est attendue au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). L'un des 2 appartements communaux situés Impasse de la poste (ex-GRANJEAN) a été rénové par la même occasion.

Les taux communaux de taxe d'habitation et de taxe foncière sont inchangés en 2018 par rapport à l'année précédente :

- la part communale de la taxe d'habitation est de 18,76%
- la part communale de la taxe foncière sur le bâti est de 20,71% et de 35,93% sur le non bâti.

Les recettes fiscales engrangées par la commune s'élèvent donc à 103 208 € pour l'année 2018.